



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 novembre 2009

### **RECONNAISSANCE MUTUELLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : SIGNATURE ENTRE LA FRANCE ET LE QUÉBEC**

**L'Ordre National des Infirmiers signe avec l'Ordre des Infirmières et des Infirmiers du Québec, le vendredi 27 novembre, la lettre d'engagement pour rédiger l'accord de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.**

Madame Dominique Le Bœuf, présidente du Conseil National de l'Ordre des Infirmiers et Madame Gyslaine Desrosiers, présidente de l'Ordre des Infirmières et des Infirmiers du Québec signent le vendredi 27 novembre la lettre d'engagement en vue de préparer un accord de reconnaissance mutuelle.

Cette négociation, très attendue par les infirmières françaises travaillant à Québec, permettra une meilleure reconnaissance de leurs qualifications professionnelles et facilitera leur intégration au sein de la filière clinique infirmière.

« *Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la présidente de l'Ordre des infirmiers du Québec afin de travailler sur l'accord qui facilitera les démarches administratives des infirmières qui s'installent au Québec. Les travaux progressent bien* » précise Madame Le Bœuf, Présidente du Conseil National de l'Ordre des Infirmiers.

La lettre d'engagement signée, au ministère de la Santé et des Sports, en présence de Madame Bachelot-Narquin et de Monsieur Charest, premier Ministre du Québec, permettra d'engager dans les prochains mois la rédaction de l'accord de reconnaissance mutuelle. Celui-ci devra être conclu en juin 2010.

**Contact presse :** Virginie LANLO – 01 71 93 84 67 – 06 20 09 09 14 - [comoni.vl@orange.fr](mailto:comoni.vl@orange.fr)